

## DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

COMMUNAUTE DE COMMUNES **DU PAYS BEAUME-DROBIE**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

N°C-202301-004

Du 31 janvier 2023

L'an deux mille vingt-trois, le trente et un du mois de janvier, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en salle polyvalente de Saint Genest de Beauzon, sous la présidence de Monsieur Christophe DEFFREIX, Président.

Étaient présents : WALDSCHMIDT Pascal, THIBON Jean François, DUCROS Loïc, LASTELLA Carole, GONTIER Philippe, PANTOUSTIER Brigitte, CHASTAGNIER Geneviève DEYDIER-BASTIDE Jean Marc, LACOUR Gladie, LAPORTE Jean Pierre, BOISSIN Eric, CARRIER Martine, DJIANN Nicole, BERRES Thierry, MARCHAL Yannick, MOZZATTI Albert, POUGET TIRION Dominique, ALLANO Marie Claude, COULANGE François, DEFFREIX Christophe, BALAZUC Christian, AUDIBERT François, PRAT Eric, CHABANE Francis, CHOTIN Marie Hélène, L'HERMINIER Raoul, PIERRARD-TEYSSIER Nadine, TALAGRAND Michel, BELVA Nathalie, PRANDI Patrice, PIOLAT Didier, MAZILLE Didier, MANFREDI VIELFAURE Pascale, FAURE Alexandre.

Pouvoir : DEYDIER-BASTIDE Jean Marc (pouvoir de ROUSTANG Yves), PANTOUSTIER Brigitte (pouvoir de PLANET Olivier), GONTIER Philippe (pouvoir de AUZAS Vincent), MAZILLE Didier (pouvoir de GOUBE Julien), CHOTIN Marie Hélène (pouvoir de SALEL Matthieu), COULANGE François (pouvoir de PARMENTIER Luc).

Nombre de conseillers en exercice : 41

Nombre de conseillers présents : 34

Pouvoir : 6

Date de la convocation 25 janvier 2023

A été élu secrétaire : DEYDIER-BASTIDE Jean Marc

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

## OBJET : ETAT RECAPITULATIF ANNUEL DES INDEMNITES DES ELUS POUR 2022

Le Président informe le conseil, qu'en application de l'article L 5211-12-1 du CGCT, il convient désormais, depuis la Loi Engagement et Proximité de décembre 2019, de présenter pour information, l'état récapitulatif annuel des indemnités des élus, à savoir :

### Indemnités élus 2022 (Montant Brut)

	CdC du Pays Beaume Drobie	VP SICTOBA	EPTB	TOTAL
BERRES Thierry	1 076,92 €			1 076,92 €
BOISSIN Eric	7 716,12 €			7 716,12 €
CHABANE Francis	7 716,12 €			7 716,12 €
COULANGE François	7 716,12 €			7 716,12 €
DEFFREIX Christophe	19 469,66 €	4 862,88 €		24 332,54 €
DEYDIER BASTIDE Jean Marc	7 716,12 €			7 716,12 €
GONTIER Philippe	7 716,12 €			7 716,12 €
MANFREDI VIELFAURE Pascale	7 716,12 €			7 716,12 €
PARMENTIER Luc	7 716,12 €			7 716,12 €
SALEL Matthieu			5 223,84 €	5 223,84 €
WALDSCHMIDT Pascal	7 716,12 €			7 716,12 €
TOTAL	82 275,54 €	4 862,88 €	5 223,84 €	92 362,26 €

Le Conseil Communautaire,  
Où l'exposé de son Président,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, décide de :

**Prendre acte** de l'état récapitulatif 2022 des indemnités des élus communautaires

*Fait et délibéré à Joyeuse, les jour, mois et an que dessus.*

*Au registre suivent les signatures.*

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.**

**Christophe DEFFREIX**

**Président**

**Jean Marc DEYDIER BASTIDE**

**Secrétaire de séance**

